AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE CLERMONT-FERRAND
(Tél. 92-97-11 - Postes 440 & 449)
(ALLIER, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, HAUTE-VIENNE, PUY-DE-DOME)

ABONNEMENT ANNUEL
25,00 F

Régie de Recettes D.D.A. - Sous-Régisseur de la Protection des Végétaux - Cité Administrative - 63 CLERMONT-FERRAND

C. C. P. : CLERMONT-FERRAND 5.503-17

DLP 10-1-68 733277

BULLETIN N° 88 de JANVIER 1968.-

CONDITIONS D'ABONNEMENT POUR 1968

Pour 1968, les tarifs d'abonnement au Bulletin Technique de la Station d'Avertissements Agricoles sont les suivants :

1°) Abonnement ordinaire (Bulletin Technique et PHYTOMA) :
25,00 F

2°) Abonnement collectif à une même adresse (plusieurs exemplaires du Bulletin Technique et un seul exemplaire de PHYTOMA) :
25,00 F + 10,00 F par série supplémentaire du Bulletin Technique.

3°) Abonnement collectif à plusieurs adresses (un Bulletin Technique à chaque adresse et un seul exemplaire de PHYTOMA à l'une des adresses au choix) :
25,00 F + 20,00 F par adresse supplémentaire.

4°) Abonnement à plusieurs Stations d'Avertissements Agricoles (Bulletin Technique de chacune de ces Stations et un seul exemplaire de PHYTOMA) :
25,00 F + 20,00 F par Station supplémentaire.

L'abonnement est à verser, au compte-chèque postal suivant :

Régie de Recettes de la D.D.A.
Sous-régisseur de Recettes du Service de la Protection des Végétaux
C.C.P. N° 5 503-17 - Centre de CLERMONT-FERRAND.

Pour les non-titulaires d'un compte chèque postal, utiliser la formule de mandat-carte ci-jointe (éviter l'envoi de chèques bancaires).

Il est recommandé d'écrire très lisiblement au dos du chèque ou du mandat : Nom, prénom et adresse complète de la personne qui désire recevoir les avis de traitements, et de préciser les cultures principales qui intéressent l'exploitation.

Quelle que soit la date d'inscription, l'abonnement pour 1968 portera sur la période courant du 1er Février 1968 au 31 Janvier 1969.

Clermont-Ferrand, le 5 Janvier 1968.

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles

A. LECLERC.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux :

P. DENIZET.

2 tirés

P187

Imprimerie de la Station de CLERMONT-FERRAND
Directeur-Gérant : L. BOUYX.

Tirage n° 665 du 5 Janvier 1968 - 2 200 exemplaires - ABONNEMENT 1967 - Expédition n° 24

DÉVELOPPEMENT DES ORGANES DE FRUCTIFICATION DES ARBRES FRUITIERS

TABLEAU N° 1 — STADES-REPÈRES DU POIRIER

O A B C C3 D

D3 E E2 F E2

G H I J